

Ville d'HERICOURT-TAVEY

DEMANDE DE COUPE AFFOUAGERE HIVER 2025 / 2026

à retourner en Mairie entre le 1^{er} juin 2025 et le 15 octobre 2025

IMPORTANT : Avant toute demande de coupe affouagère, veuillez vous référer au règlement ci-joint.

Rappel : Sont admises au partage de l'affouage, les personnes (une par foyer) ayant domicile fixe et réel dans la commune au moment de l'inscription (→ exclusion des résidences secondaires).

Je soussigné(e) :

Nom

Prénom

Adresse n° Rue 70400 HERICOURT ou TAVEY
(rayer la mention inutile)

Téléphone
Fixe et/ou port.

E.mail@.....

☐ Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et de la note de l'ONF (cf pièces jointes).

☐ J'atteste sur l'honneur avoir un système de chauffage au bois pour ma résidence principale ⁽¹⁾ située sur la commune d'Héricourt-Tavey.

Conformément au règlement, si le tirage au sort me désigne bénéficiaire, je m'engage :

- ✓ à utiliser ce bois pour ma consommation de chauffage personnelle ;
- ✓ à souscrire une assurance pour tout dommage, à autrui ou à moi-même, résultant de l'exploitation de la coupe de bois qui m'aura été délivrée (chute d'un arbre, incendie, accident, etc...) que ce soit par faute, maladresse, imprudence, inattention, négligence, etc...;
- ✓ à déclarer toute personne intervenant pour mon compte dans le façonnage de ce bois (entrepreneur et/ou salarié) et être en règle au regard du droit du travail ;
- ✓ à me conformer aux instructions contenues dans le règlement d'affouage et dans la note de l'ONF.

Date et signature

(1) Joindre un justificatif de domicile (copie de facture d'électricité, téléphone, quittance loyer, etc...).

**Cette fiche est à retourner entre le 1^{er} juin 2025 et le 15 octobre 2025 à la
Mairie – Secrétariat Général – 46 bis rue du Général de Gaulle – BP 110 - 70400 HERICOURT**
Tél : 03.84.46.88.19 – mail : c.belz@hericourt.com